

Relevé des Infractions Sportives des Compétitions Nationales

RIS n°23 semaines 17 et 18

Rencontres du 28 avril au 1^{er} mai et du 5 au 8 mai 2017.

I Dossier :

Dossier n°41 : AS SP ENTREMONT RIXHEIM 0686625

- Lors de la rencontre 2FH032 du 07/05/2017, le club de l'AS SP ENTREMONT RIXHEIM a inscrit sur la feuille de match une joueuse non régulièrement qualifiée.

II Feuille de match non parvenue dans les délais ou non parvenue :

Feuille de Match non parvenue dans les délais :

N°	Match	Club	N° club
R153	2FJ028	VOLLEY PRADETAN GARDEEN	833350
R154	2MG030	UGS ROYAN/SAINTES OCEAN VB	170004
R155	2MH030	BEAUVAIS OISE UC VOLLEY	607729
R156	2MK030	VILLERS COTTERETS VOLLEY-BALL	27343

Feuille de match non parvenue :

N°	Match	Club	N° club
N41	EFD032	CLUB OMNISPORTS DE SAINT-FONS	690033
N42	2FJ031	A.S. DE L'UNION VOLLEY-BALL	319689
N43	2MK032	VINCENNES VOLLEY CLUB	946784

III Résultat non communiqué sur internet dans les délais impartis :

N°	Match	Club Receptif	Club Visiteur	Saisie Résultat	N° Club R
S121	2MH027	V.B. VILLEFRANCHE BEAUJOLAIS	BESANCON VOLLEY-BALL	30/04/2017 23:20	693332
S122	2FL031	LE HAVRE ESTUAIRE VOLLEY-BALL	ASPTT DE CAEN	07/05/2017 22:16	761509
S123	2MJ032	ASBAM MONTPELLIER	CLUB ATHLETIQUE DE ST ETIENNE	08/05/2017 12:27	345002

IV Absence de JIFF lors de la rencontre :

Dossier JIFF n°32 : VBC CHAMALIEROIS 0634740

- Lors de la rencontre EFC025 du 29/04/2017 le club du VBC CHAMALIEROIS n'avait pas trois JIFF en permanence sur le terrain.

Dossier JIFF n°33 : VBC CHAMALIEROIS 0634740

- Lors de la rencontre EFC030 du 06/05/2017 le club du VBC CHAMALIEROIS n'avait pas trois JIFF en permanence sur le terrain.

(Publié le 12/05/2017)

V Devoirs d'Accueil et de Formation :

Principe n°1 : Equipe Réserve

Club n'ayant pas d'équipe réserve engagée en compétition senior de division inférieure ou ayant fait l'objet d'un forfait général :

- CAC VOLLEY-BALL 0307695

Principe n°2 : Coupe de France Jeune

Club n'ayant pas engagé d'équipe en coupe de France jeune ou ayant fait l'objet d'un forfait général lors d'un des trois premiers tours :

- ETOILE SPORTIVE ARQUES 0628274
- VBC CHALON SUR SAONE 0714076

Principe n°3 : Licences

Clubs en infraction au 31 janvier 2017 - (RIS n°14 du 3 février 2017).

- C.A. BRIVE/CORREZE VOLLEY 198049
- VBC CHAMALIEROIS 634740
- REVEIL SPORTIF DE SAINT-CYR 377979
- AL CAUDRY VOLLEY-BALL 593656
- VC BELLAING/PORTE DU HAINAUT 599522
- MONTPELLIER AGGLOMERATION VOLLEY-BALL UNIVERSITE 349271
- MARTIGUES VOLLEY-BALL 134290
- AVIGNON VOLLEY BALL 842424

Clubs n'ayant pas régularisé la situation au 29 avril 2017.

- MARTIGUES VOLLEY-BALL 134290
- C.A. BRIVE/CORREZE VOLLEY 198049
- MONTPELLIER AGGLOMERATION VOLLEY-BALL UNIVERSITE 349271
- VC BELLAING/PORTE DU HAINAUT 599522

Principe n°4 : Unités de Formation

Club n'ayant pas le nombre d'unité de formation exigée (celles-ci doivent être validées par la ligue).

- C.A. BRIVE/CORREZE VOLLEY 198049
- MONTPELLIER AGGLOMERATION VOLLEY-BALL UNIVERSITE 349271
- JANZE CORPS-NUDS VOLLEY-BALL 0351474
- ETOILE SPORTIVE ARQUES 0628274
- VOLLEY-BALL CLUB DU RHIN 0683731
- SAINT-LOUIS NEUWEG OMNISPORTS 0686393
- CANTELEU MAROMME VOLLEY-BALL 0761508
- SAINT-RAPHAEL VAR VOLLEY-BALL 0833584
- AVIGNON VOLLEY BALL 0842424
- ASS SPORT ORANGE NASSAU 0844716
- PANTIN VOLLEY 0931960
- MJC LES FLEURS DE PAU 0646282

VI Coupes de France de Beach Volley :

Dossier RIS n° B1 : RENNES ETUDIANTS CLUB 0351417

- Le club du RENNES ETUDIANTS CLUB n'a pas présenté de collectif lors du 1^{er} tour de la coupe de France Beach Volley M17 masculin du 30/04/2017.

Dossier RIS n°B2 : C.P.B. RENNES 35 0353652

- Le club du C.P.B. RENNES n'a pas présenté de collectif lors du 1^{er} tour de la coupe de France Beach Volley M17 masculin du 30/04/2017.